



Agence de Services et de Paiement

Le président directeur général

Décision n° 2018/34 /PDG
portant délégation de signature

Le Président directeur général de l'Agence de services et de paiement,

Vu l'ordonnance n° 2009-325 du 25 mars 2009 relative à la création de l'Agence de services et de paiement et à l'Etablissement public national des produits de l'agriculture et de la mer,
Vu le décret n° 2009-340 du 27 mars 2009 relatif à l'Agence de services et de paiement, à l'Etablissement public national des produits de l'agriculture et de la mer et à l'Office de développement de l'économie agricole d'outre-mer,
Vu le décret du 22 octobre 2015 portant nomination de M. Stéphane LE MOING, Président directeur général de l'Agence de services et de paiement,

Décide

Article 1^{er} : concernant les documents ayant une incidence financière relevant de la **Direction régionale de Normandie**, délégation permanente de signature est donnée à :

Déléataires de signature	Fonctions exercées	Capacités
Philippe PASQUIER	Directeur régional	- Engager l'établissement dans la limite de 40 000 € HT et exécuter les marchés signés par la Direction générale - Signer les ordres de mission et certifier les frais de déplacement - Certifier et liquider toute pièce de dépense et de recette
Sandrine CHAPLAIN	Directrice régionale déléguée	- Signer tout document relevant de la direction régionale en dehors des courriers parlementaires - Signer les conventions, marchés et avenants conclus dans le cadre de l'activité concurrentielle - Liquider et ordonnancer les aides
Marie DELAUNAY-BERNIERE	Cheffe de service administratif financier et informatique	- Engager l'établissement dans la limite de 40 000 € HT et exécuter les marchés signés par la Direction générale - Signer les ordres de mission et certifier les frais de déplacement - Certifier et liquider toute pièce de dépense et de recette
Daniel GUILLOT	Chef du service agriculture développement rural et pêche du site de Caen	<i>Pour son site :</i> - Certifier toute pièce de dépense et de recette <i>Pour son domaine de compétence et son site :</i> - Liquider et ordonnancer les aides agricoles - Signer tout document relevant de son domaine de compétence en dehors des courriers parlementaires

Déléataires de signature	Fonctions exercées	Capacités
Karine GANZITTI	Cheffe de service adjointe formation professionnelle emploi et aides économiques	<i>Pour son domaine de compétence :</i> - Certifier et liquider les recettes - Liquider et ordonnancer les aides autres qu'agricoles en dépenses et en recettes - Signer tout document en dehors des courriers parlementaires
Anne-Sophie SIMON	Cheffe du service des contrôles du site de Caen	<i>Pour leur domaine de compétence et leur site :</i> - Certifier les frais de déplacement
Jean-Philippe LE PALLEC	Chef du service des contrôles du site de Rouen	- Certifier et liquider toute pièce de dépense et de recette - Signer tout document en dehors des courriers parlementaires
Céline GILLES	Cheffe du secteur agriculture développement rural et pêche du site de Caen	<i>Pour leur domaine de compétence et leur site :</i> - Liquider et ordonnancer les aides - Signer tout document en dehors des courriers parlementaires
Yannick MISMETTI	Chef du secteur formation professionnelle emploi et aides économiques du site de Caen	
Régis BLAIZOT	Chef du secteur formation professionnelle emploi et aides économiques du site de Rouen	

Article 2 : concernant les documents sans incidence financière relevant de la **Direction régionale de Normandie**, délégation permanente de signature est donnée à :

Déléataires de signature	Fonctions exercées	Capacités
Philippe PASQUIER	Directeur régional	- Signer tout document relevant de la direction régionale Normandie, hors courrier parlementaire - Signer les fiches d'évaluation annuelles et leurs annexes du personnel de la direction en qualité de notateur primaire et secondaire
Sandrine CHAPLAIN	Directrice régionale déléguée	- Signer les congés annuels et les autorisations d'absence
Marie DELAUNAY-BERNIERE	Cheffe de service administratif financier et informatique	<i>Pour leur domaine de compétence et leur site :</i> - Signer les congés annuels et les autorisations d'absence - Signer les fiches d'évaluation annuelles et leurs annexes du personnel de la direction en qualité de notateur primaire
Daniel GUILLOT	Chef du service agriculture développement rural et pêche du site de Caen	
Anne-Sophie SIMON	Cheffe du service des contrôles du site de Caen	
Jean-Philippe LE PALLEC	Chef du service des contrôles du site de Rouen	<i>En cas d'empêchement du directeur régional et de la directrice régionale déléguée et pour leur domaine de compétence :</i> - Signer tout document relevant de la direction régionale de Normandie, hors courrier parlementaire
Karine GANZITTI	Cheffe de service adjointe formation professionnelle emploi et aides économiques	<i>En cas d'empêchement du directeur régional, de la directrice régionale déléguée et de son chef de service et pour leur domaine de compétence :</i> - Signer tout document relevant de la direction régionale de Normandie, hors courrier parlementaire
Emmanuelle MONTALS	Adjointe à la cheffe du service des contrôles du site de Caen	
Céline GILLES	Cheffe du secteur agriculture développement rural et pêche du site de Caen	
Yannick MISMETTI	Chef du secteur formation professionnelle emploi et aides économiques du site de Caen	
Régis BLAIZOT	Chef du secteur formation professionnelle emploi et aides économiques du site de Rouen	

Article 3 : La présente décision remplace toute décision antérieure.
Elle prend effet à compter du 1^{er} avril 2018.

Fait à Limoges,

le **03 MAI 2018**

Le Président Directeur général



Stéphane LE MOING

Président directeur général (original)

Ampliation :

Agent comptable

Copies :

M. Philippe PASQUIER

Mme Sandrine CHAPLAIN

Mme Marie DELAUNAY-BERNIERE

M. Daniel GUILLOT

Mme Anne-Sophie SIMON

M. Jean-Philippe LE PALLEC

Mme Karine GANZITTI

Mme Emmanuelle MONTALS

Mme Céline GILLES

M. Yannick MISMETTI

M. Régis BLAIZOT

DRH

DFJL